

étincelle rouge

élèves infirmières

*prisonnières
de la «vocation»*

INTRODUCTION

Réalisée par des élèves infirmières de l'Assistance Publique de Paris cette plaquette doit permettre d'aider leurs camarades :

- en fournissant un certain nombre de renseignements, souvent méconnus
- en éclairant ce que sont réellement les études d'élèves infirmières
- et ce à quoi on les destine.

Vos directrices vous ont reçues, au début de vos études et vous ont expliqué ce qui vous attend pendant ces 2 ou 3 années. Tout paraît assez rose ! « Vous allez apprendre à soigner, à soulager avec dévouement ; l'hôpital est l'apprentissage de la vie, vous sortirez de vos études transformées, accomplies ; grâce au travail d'équipe vous aurez enfin trouvé votre vraie personnalité » !!!

Mais très vite une chose paraît claire : si l'infirmière est bien l'intermédiaire entre la connaissance théorique détenue par le médecin et son application pratique, le traitement, son rôle consiste surtout à exécuter les ordres, à répéter les mêmes gestes

à **SERVIR** sans avoir ni le temps, ni les moyens de **COMPRENDRE**. La France manque de personnel infirmier ; et dans de nombreuses revues féminines, on vante le mérite des professions para-médicales, leur côté charitable, social, voire matrimonial !

De plus à l'A.P. les études sont non seulement « gratuites », mais encore les élèves reçoivent une indemnité, contrairement aux écoles privées où il faut payer sa propre formation !

COMMENT EST ASSURÉE CETTE GRATUITÉ, ET QUEL TYPE DE FORMATION NOUS DONNE-T-ON ?

LES CONTRATS

existent dans la plupart des écoles.

En contrepartie d'études gratuites, les élèves doivent signer un engagement de travail pour un certain nombre d'années après le diplôme d'Etat.

L'administration de l'AP proposerait 2 types de contrats :

– **CONTRAT BLOQUE**

Les élèves doivent rembourser la totalité de leurs frais de scolarité, si elles partent avant la fin du contrat.

SOIT 8000 F pour les externes

1200 F pour les internes

si le départ a lieu moins de 5 ans après D.E.

– **CONTRAT PROGRESSIF** « promis pour 71 »

Le remboursement est proportionnel au temps effectué après le D.E. :

3 ans de travail, 2 ans à rembourser

Mais le montant sera plus élevé :

– 1200 F pour les externes

– 1600 F pour les internes.

SALAIRES

C'est une indemnité-aumône quand elle existe.

A l'AP les élèves touchent :

- pour les externes 70 F, plus une indemnité de 100 F pour le logement
- pour les internes 70 F

Il faut y ajouter :

- la nourriture gratuite, en dehors des vacances.
- les indemnités de transport
Le moins possible.

Théoriquement l'enseignement est gratuit, ce qui signifie que la société prend en charge la formation d'infirmières dont elle a besoin, non seulement en ne faisant pas payer l'enseignement, mais encore en donnant les moyens matériels de le suivre.

Or le logement à l'internat n'est pas possible pour toutes celles qui le désirent. Comment trouver une chambre pour 100 F à Paris ?

Comment vivre pendant les vacances puisque l'indemnité est retirée ?

Avec quel argent acheter les livres ?

L'élève a donc le choix entre

– la dépendance complète vis-à-vis de la famille, qui n'a déjà pas pu payer des études plus longues.

– le travail au marché noir : les gardes

LE PRINCIPE DES CONTRATS EST DONC CLAIR :

S'assurer que l'argent dépensé par l'administration pour la formation ne sera pas perdue pour elle, en liant les élèves à un emploi obligatoire !

Non seulement les indemnités sont insuffisantes et n'assurent pas la gratuité des études, mais encore l'AP s'attache les travailleurs qui doivent payer pour retrouver la possibilité d'exercer leur profession où et quand ils en ont envie (travail en province pour raison familiale, poursuite d'études...) Le CHOIX entre contrat dégressif et bloqué n'est pas un choix réel, mais une OBLIGATION DE TRAVAIL PLUS OU MOINS AMENAGEE.

L'argent dépensé pour la formation est donc récupéré :

- par le système des contrats
- par le travail effectué lors des stages où l'élève sert de « bouche-trou » gratuit, remplaçant le personnel jamais embauché.

La gratuité réelle des études doit donc être exigée, avec des salaires permettant de vivre et d'étudier.

Le contrat doit être aboli, mais pour que cette revendication ne se retourne pas contre les élèves, cette abolition est indissociable du maintien de la titularisation dès l'obtention du diplôme ; avec emploi garanti à des postes d'infirmières des nouvelles diplômées.

L'ETINCELLE ROUGE réclame :

- ABOLITION DU CONTRAT AVEC GARANTIE DE L'EMPLOI
- S.M.I.G. les 2 premières années
- SALAIRE DE BASE D'UNE INFIRMIERE DEBUTANTE LA 3EME ANNEE
- MAINTIEN INTEGRAL des avantages : logement des internes, nourriture, soins gratuits.

STAGES

ont lieu :

A l'hôpital, à mi-temps le matin

- sauf : stage bloqué matin plus après-midi (1 journée, pendant plusieurs semaines, suivant les cas).

- veille : 15 veilles en 2 ans
- service social pendant 2 mois

* *

Premier contact avec le Travail, le Stage devrait servir à l'apprentissage pratique, à l'illustration des connaissances théoriques.

L'ENCADREMENT

- Monitrices peu nombreuses, venant souvent pour surveiller la tenue

- le soin de l'enseignement est laissé en fait, et de plus en plus, aux infirmières, dont ce n'est pas la fonction et qui surchargées de travail ont parfois une attitude hostile « elles se mettent dans mes jambes et ne m'aident pas ».

- les élèves livrées à elles-mêmes dans le service, servent à remplacer le personnel manquant.

- réquisitionnées dès qu'elles compulsent un dossier : « tiens ma petite, il y a des prélèvements à porter, il faut

aller chercher ce malade à la radio » « oh il y a des papiers à remplir »

Bref, elles servent de bouche-trou, « bon à tout faire ».

- Par contre elles apprennent :

- le dévouement envers les malades
- le respect du médecin
- le sens de la hiérarchie
- le tact et la discrétion

Toutes ces observations servant à la note de stage.

C'est-à-dire apprendre à remplacer le personnel manquant

- à tout accepter dans l'intérêt de l'administration
- à être soumise et ne pas se rebeller.

L'apprentissage réel ne commence qu'après le D.E. de façon empirique, avec la responsabilité d'une salle.

- La fonction du stage est donc bien claire, sous couvert d'enseignement :

- fournir un travail gratuit
- remplacer le personnel que l'administration ne veut pas embaucher.

L'ETINCELLE ROUGE RECLAME :

- Des stages de formation réelle
- augmentation du nombre de monitrices
- travail par petits groupes
- participation aux soins et non aux papiers

ENSEIGNEMENT

Théorique a lieu l'après-midi et porte sur

- les maladies
- les soins infirmiers
- les « principes moraux »

Le probatoire juge au bout d'un trimestre si les élèves sont aptes à être bleues.

Les compositions sanctionnent toute l'année les connaissances. Le D.E. est l'objectif final

Cet enseignement a lieu dans des locaux généralement vétustes (voire sous-sol d'hôpital !)

- Les professeurs : pour certains cours les monitrices font office de professeurs, en général ce sont les étudiants, en mal d'argent, ou des médecins « obligés moralement ». En aucun cas des professeurs formés.

Lé plus souvent, ils dictent les résumés des cours qu'ils ont appris : cours indigestes, peu explicatifs, sans rapport avec le rôle de l'infirmière. Ils énumèrent des suites de signes, accumulant tous les défauts de la phraséologie ampoulée de la faculté de Médecine et Pharmacie, privilégient la connaissance « par cœur » à une compréhension d'ensemble.

- Les photocopiés ou les livres sont rares, coûtent cher, ou sont en nombre insuffisant dans les bibliothèques.

- Les examens servent à voir si on sait bien réciter, c'est le but des cours, on apprend pour les examens, composition, probation, examen de passage en 2ème année, D.E. Toute la vie de l'élève est rythmée par les examens, bachotage incessant qui contribue à entretenir une tension perpétuelle entre les élèves.

- on manque de personnel infirmier et pourtant :

- les places sont insuffisantes dans les écoles, pour accueillir toutes les bleues
- l'examen d'entrée devient de plus en plus rigoureux.
- le probatoire autrefois simple formalité, tend à devenir une sélection.

LA 3EME ANNEE

- Certaines écoles font leurs études en 3 ans

- A l'AP elles ne se font qu'en 2 ans

- Après le D.E., certaines élèves, quelques centaines, peuvent bénéficier d'une « 3ème année d'études », payée au salaire d'une infirmière.

Mais on ne connaît pas les critères REELS de recrutement, théoriquement volontariat : chaque jour un nombre limité de places est mis au choix, permettant ainsi toutes les manipulations.

Si les bénéficiaires ont plus de vacances (week-end), et travaillent de jour, elles doivent rattraper ensuite par des veilles supplémentaires.

Elles ne reçoivent aucun enseignement hormis 3 séminaires

Elles effectuent le travail d'une infirmière.

De plus, cette troisième année est un facteur de mésentente entre 3ème années et bleues, 3ème années et infirmières. « Elle prend nos dimanches de congé ! ».

Les buts de l'A.P. sont clairs :

- diviser le milieu
- former un corps de « super-infirmières » et des postes de « faisant-fonction ».

- et dans l'avenir mettre le D.E. au niveau européen

- Sur QUELS CRITERES va-t-on dire que les études durent 3 ans ?

- sur la durée des stages ?

— Les stages durant 3 ans seront-ils toujours non payés ?

C'est ce que propose en fait l'A.N.E.I. (1)

— une 3ème année de stage avec peu d'enseignement

— une 3ème année non payée (les E.I. étant un personnel qualifié non payé pour un an)

CECI EN PRETENDANT REVALORISER LE DIPLOME.

(1) L'A.N.E.I. (Association Nationale des E.I.) — Association corporatiste ayant lancé la grève en Mai 70 pour une 3ème année d'études. Grève « bien sage » avec lettre à Mme la Présidente, manifestation devant le FIGARO, protégée par les policiers. Elle a vite trompé les élèves en se rangeant du côté du gouvernement pour réclamer une 3ème année à temps plein et quelques semaines de cours !

LA SPECIALISATION DES INFIRMIERES

L'avenir professionnel des infirmières est particulièrement bouché.

Restent aujourd'hui

- L'École de Cadres pour devenir
 - Surveillante
 - Monitrice
- L'École de Puériculture.

LA SURVEILLANTE :

C'est l'agent de l'Administration dans le service.

Aux yeux de l'Administration est considérée comme « bonne » surveillante celle qui

— S'accommode du manque de matériel et de personnel

— Serre la vis du personnel en accumulant

- Les rapports au directeur
- Les demandes de changement
- Les notes annuelles, fonction de la « sagesse »

LES MONITRICES

— N'assurant que quelques cours

— Ne sont plus que des « garde-chiourmes » chargées de faire respecter la discipline :

- *A l'école* : présence des élèves ; tenue.

- *En stage* :

— Pointage

— Elles passent de salle en salle sans pouvoir faire travailler les élèves.

Leur nouveau statut va même leur enlever le rôle d'encadrement dans les stages qui sera assuré par les infirmières.

PUERICULTRICE :

- L'infirmière peut par voie de concours entrer dans l'école de Puériculture.

- Mais, il existe une sélection farouche **POUR LES INFIRMIERES DE L'AP SEULEMENT**, puisque les infirmières sortant d'écoles privées entrent sans concours.

* *

*

- - **Jusqu'en Mai 68**, les infirmières pouvaient accéder à plusieurs spécialisations dans le cadre d'Ecoles de l'A.P. :

- * KINESITHERAPEUTES
- * LABORANTINES
- * MANIPULATRICES RADIO
- * PANSEUSES
- * SAGE-FEMMES
- * AIDE-ANESTHESISTES
- * ASSISTANTES SOCIALES

Les infirmières qui choisissaient une de ces spécialités, pouvaient :

- Annuler leur premier contrat pour en valider un autre avec l'école spécialisée.

- Accéder directement avec leur D.E. à la 2ème année de ces études.

Aujourd'hui tout a changé :

Il n'est plus possible d'accéder directement avec son diplôme à la 2ème année.

Les études se poursuivent en 3 ans

Il n'existe plus d'école de l'A.P., donc plus question de faire reporter le 1er contrat pour ne payer que le 2ème.

La panseuse spécialisée est supprimée : ce sont les infirmières qui reçoivent une formation professionnelle accélérée qui font office de panseuse, mais au salaire d'infirmière et non au salaire de panseuse.

- Il existe plusieurs raisons à ce changement :

- Une demande accrue de spécialisation

- L'A.P. ne ressent nullement le besoin de former ses propres élèves, puisqu'elle peut, surtout pour les kinési, exploiter par des stages à l'hôpital, les élèves venant d'écoles privées.

- Cette politique de quasi-interdiction des spécialisations pour les infirmières, correspond, en outre, à la réforme des études médicales et à la « sélection guillotine » qui s'est instaurée ; dirigeant les étudiants ayant échoué en faculté vers des postes d'assistants médicaux plus ou moins spécialisés.

L'ETINCELLE ROUGE exige :

- Un encadrement REEL et FORME de monitrices et de professeurs.

- Un enseignement ADAPTE

- Des photocopiés GRATUITS

- Des locaux DECENTS:

Pour la 3ème ANNEE : Etudes en 3 ans POUR TOUS

- 3ème Année en SURNOMBRE avec enseignement réel tant PRATIQUE que THEORIQUE (STAGES ET COURS A MI-TEMPS)

- **Toujours** payée à l'indice de début d'une infirmière.

- Un encadrement et des locaux pour la 3ème année

- Une embauche de personnel à tous les niveaux pour que cette 3ème année ne soit pas gagnée sur le dos du personnel.

EQUIVALENCE UNIVERSITAIRE REELLE permettant facilement le passage dans une faculté, sans le barrage administratif actuel.

REOUVERTURE DES SPECIALITES, dans des écoles gratuites.

LA DISCIPLINE

- Le règlement repose sur une tradition, non écrite, dont l'application dépend du bon vouloir des directrices.

A L'ECOLE CASERNE

- La tenue est surveillée : voile, bas, ceinture.

- Les cours obligatoires

- Les pointages sont répétés, stricts, même les retards sont punis.

- Les années sont soigneusement séparées pour éviter la « contagion ».

A L'INTERNAT COUVENT

Alors que l'élève externe sortira quand elle veut, sera même mariée, mère de famille ;

L'interne verra sa vie privée surveillée, contrôlée :

- pas de visites

- au réfectoire l'atmosphère est lourde, certaines directrices venant même voir « si tout va bien » !

- Il est impossible de se réunir, pour discuter entre élèves, et naturellement impossible d'exprimer librement ses idées et de s'y organiser contre l'exploitation.

- Les multiples raffinements de la discipline s'exercent pour que l'élève n'ait qu'une idée : être conforme au règlement pour être tranquille, et voir dans sa camarade une rivale qui la surveille.

- La discipline n'a qu'un but : éduquer les élèves à ne pas broncher et à servir ;

NON A L'ECOLE CASERNE !

NON A L'INTERNAT COUVENT !

**LIBERTE D'EXPRESSION
CULTURELLE, POLITIQUE ET
SYNDICALE**

DROIT DE REUNION

L'IDEOLOGIE

- s'exprime dans les cours de déontologie, cours de morale, dignes du primaire

- est présente dans les stages, et repose sur :

- le dévouement, servir, être l'âme charitable pour l'intérêt des malades : « ce n'est pas ce que nous faisons pour le malade qui nous épuise, c'est ce que nous n'avons pas le temps de faire » dit un texte de l'administration.

- et si St Vincent de Paul semble un peu démodé, on parlera de l'équipe médicale qui n'a qu'un but : se dévouer aux malades.

Mais qui empêche justement le soin des malades ?

- le manque de lits d'hôpitaux,
- le manque d'infirmières,
- le prix des journées d'hôpital,
- les profits de l'industrie pharmaceutique ?

- ou bien l'élève exploitée, rebelle devant ce qu'elle voit ?

Comment ce dévouement aux malades peut-il être dissocié de la façon dont la société envisage la Santé ?

LES LOISIRS

Entre, les stages le matin, les cours l'après-midi, les gardes que les élèves sont obligées de faire pour vivre et étudier, peu d'argent, et peu de temps restent libres aux loisirs :

- quelques séances de cinéma,

quelques sorties hâtives,

ou rencontre avec des camarades entre la fin des cours et le repas à l'internat.

L'impression de vivre en **cercle fermé** n'est pas fait pour développer « l'apprentissage de la vie », à moins que ce soit cette conception de la vie qu'on veuille nous inculquer ?

LES PROMOTIONS PROFESSIONNELLES

- Le concours d'entrée aux écoles d'élèves infirmières est également ouvert aux agents hospitaliers et de la fonction publique.

- Ceux qui réussissent l'examen suivent le même enseignement dans les écoles

- avec conservation du salaire pendant la durée des études,

- et contrat de 5 ans.

- L'existence des promotions professionnelles est déjà l'aveu que les « chances égales pour tous » devant les études, ne sont qu'un leurre : seuls ceux qui ont de l'argent peuvent étudier.

- C'est toutefois une **conquête importante de la classe ouvrière** qui permet d'étudier à celles qui réussissent l'examen.

- C'est ce qu'a du mal à accepter la société capitaliste qui **cherche à les supprimer**

- car payer 2 ans de salaire pour un travail à mi-temps n'est pas rentable
- aussi, l'examen d'entrée est rendu plus difficile, sa préparation plus délicate, avec peu de cours préparatoires.

- Le système de contrat est plus rigoureux :

- contrat de 5 ans,
- mais en cas de dédit, remboursement de 8000 F de frais de scolarité ET des mensualités pendant 2 ans.

- **NON** au démantèlement des promos.

- Cours préparatoires effectifs
- Abolition du contrat avec titularisation
- Abolition du remboursement des mensualités

LA REFORME DE LA SANTE

Cf : Brochures Rouge
 « La Médecine Confisquée »
 « La Santé malade du Capital »

- Etre soigné selon ses besoins est un droit qui n'a pas l'air d'être apprécié de tous :

- « les Français se soignent trop »

- « la Santé coûte trop cher ».

- La Santé est un service public, un privilège d'une société évoluée, et non une tare qui coûte cher.

- Les services rendus par les hôpitaux sont incalculables et ne se résument pas à une comptabilité entre cotisations versées à la Sécurité Sociale, et argent dépensé à l'entretien des hôpitaux.

- De même qu'il est ridicule de calculer le déficit de la SNCF d'après le coût d'un billet de chemin de fer : c'est là aussi un SERVICE dont la disparition serait une

marche arrière dans l'évolution de la civilisation.

- Les travailleurs ont accepté de donner collectivement une partie de leur salaire pour s'assurer contre la maladie.

C'est leur lutte qui, en 1945 a permis la création de la Sécurité Sociale.

C'est leur lutte qui a permis que le travailleurs malade ne sombre pas dans la misère la plus noire, et puisse se soigner. C'est donc à EUX de décider de **QUEL TYPE DE SANTE ILS ONT BESOIN.**

Mais le capitalisme, non content d'exploiter les travailleurs veut encore faire du **PROFIT AU NIVEAU DE LA SANTE :**

- en laissant les laboratoires faire des bénéfices faramineux, avec le remboursement des médicaments par la Sécurité Sociale.

- en organisant les hôpitaux pour qu'ils soient rentables :

- les hôpitaux privés se livrent avec le minimum nécessaire aux soins simples et « payants » (appendicite, accouchement)

- les asiles pour vieillards, nécessitant peu de soins dépendent de la Sécurité Sociale.

- les hôpitaux publics pour malades graves étant financés par l'Etat.

- Chaque hôpital doit équilibrer son budget, c'est-à-dire selon les cas :

- augmenter le prix des journées,
- licencier le personnel, ou embaucher des auxiliaires contractuels non qualifiés et sous-payés.

- supprimer les avantages acquis, aux travailleurs de l'A.P.

AU NIVEAU DES ELEVES INFIRMIERES :

Cette rentabilisation entraîne :

- la formation d'éléments dociles, sans amélioration des conditions d'enseignement,

- la diminution de l'encadrement :

- monitrices notamment, remplacées

par les infirmières dans des services déjà surchargés,

- élèves, encadrant même les aide-soignantes.

- les stages, où l'élève sert de plus en plus de **bouche-trou**, et remplace le **personnel manquant**, surtout lors de la future 3ème année.

- le **risque de dévalorisation de la profession** pour les anciennes diplômées sans équivalence européenne, face aux super-infirmières formées par la suite.

C'est en ce sens qu'on peut expliquer :

- la difficulté accrue de l'examen d'entrée,

- le refus par manque de locaux des nouvelles promotions,

- la mise en place d'un corps d'assistants médicaux formés par la faculté de Médecine n'ayant pu continuer plus de 2 ans leurs études.

COMMENT LUTTER

Pendant bien longtemps, aucune tradition de luttés chez les élèves infirmières :

- les écoles sont de petites unités, relativement autonomes du reste de l'hôpital

- rejetées par tous

- conditionnées par la discipline, le règlement qui entraîne la division. Ce n'est pas par hasard si en 1968, elles ont rejoint dans la lutte d'abord, la jeunesse ouvrière et scolarisée, fuyant presque le reste de l'hôpital !

Mais très vite cet isolement, le manque d'organisation permanente des E.I. a entraîné une reprise en main par l'administration. C'est pour rompre cet isolement et ce manque de coordination que des camarades élèves infirmières de Lariboisière ont créé le G.A.E.I. (Groupe d'Action d'Elèves infirmières) en 1968-69

avec son journal, **L'ETINCELLE**, organisant la mobilisation pour défendre 17 élèves de Lariboisière condamnés pour fait de grève.

L'ETINCELLE continue depuis cette époque, l'information, l'explication de l'exploitation des élèves infirmières, la reliant à celle des travailleurs.

Mais ce mouvement ETINCELLE a été vite conscient que réclamer :

- le droit à la santé pour tous,

- des conditions de travail qui ne soient pas des conditions d'exploitation, c'est en fait le réclamer **face à la société**, donc **poser le problème en termes politiques**.

C'est pourquoi, L'ETINCELLE a été d'emblée un JOURNAL POLITIQUE, fuyant l'apolitisme qui cache en fait, la volonté de ne rien faire, ou dans le cas de l'ANEI de faire la politique du gouvernement en place, comme le démontre le soutien d'une 3ème année bidon, d'exploitation gratuite.

Ce mouvement politique n'est pas un parti. Il vise :

- à **rompre l'isolement** des élèves les plus combatives par une coordination des écoles,

à **regrouper** les élèves qui sont d'accord avec les modes de lutte et les idées des militants et sympathisants de ROUGE (Ligue Communiste) développés au niveau des élèves infirmières

Ce mouvement se propose de former des cercles de discussion et d'élaboration autour de L'ETINCELLE, afin que L'ETINCELLE ROUGE soit bien **l'expression de la volonté de lutte des élèves infirmières**.

Ce mouvement ne vise pas à remplacer les syndicats, certains de ses membres sont d'actifs militants CGT.

Il se veut le meilleur instrument de lutte des élèves, compte tenu de leur statut

transitoire, avant le travail réel, et de la relative autonomie des écoles dans le reste de l'hôpital.

REGROUPEZ - VOUS AUTOUR DE

l'étincelle rouge

- ABOLITION DU CONTRAT
ET GARANTIE DE L'EMPLOI
- SALAIRES PERMETTANT LA GRATUITÉ RÉELLE
DES ÉTUDES
 - S.M.I.G. les 2 premières années
 - Salaire de base d'une infirmière débutante
la 3^{ème} année
 - 3^{ème} ANNÉE POUR TOUS, soit
des études en 3 ans, avec embauche de personnel
- DES LOCAUX DÉCENTS,
UN ENCADREMENT COMPÉTENT ET SUFFISANT
- DES PROGRAMMES ADAPTÉS A NOTRE PROFESSION
- DES STAGES DE FORMATION RÉELLE
- RÉOUVERTURE DES SPÉCIALITÉS
DANS DES ÉCOLES GRATUITES
- ABOLITION DE LA DISCIPLINE DE COUVENT
ET DROIT DE RÉUNION
CULTURELLE, POLITIQUE ET SYNDICALE
- MAINTIEN DES PROMOTIONS PROFESSIONNELLES



lisez,
demandez à nos militants
notre brochure :
LA SANTE, MALADE
DU CAPITAL
collection Taupe Rouge N° 2

supplément à Rouge N° 114
directeur de pub. C. Michaloux.